



**Cité
Sciences
Vertes**
• Centre de formation

**Bac
Professionnel**



Bac Pro Aménagements Paysagers

Formation diplômante

code RNCP 31691

Le profil demandé

Pré requis

- Avoir entre 16 et 30 ans OU avoir 15 ans et avoir effectué une classe de 3^{ème} ou un parcours d'initiation aux métiers
- Pas de limite d'âge si RQTH (Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé)
- Pour une entrée en 1^{ère} : être titulaire d'un CAPA ou BEPA du domaine professionnel ou avoir effectué une 2^{nde} dans le domaine professionnel. Autres situations : nous consulter.

Les atouts de l'alternance

- Un premier pas significatif dans le monde du travail
- Une **rémunération mensuelle** pendant toute la durée de votre formation
- L'**acquisition d'un véritable savoir-faire** en tant qu'Ouvrier qualifié en travaux paysagers

Diplôme de niveau 4

Lieu de formation : Centre de formation Toulouse-Auzeville

Durée : 2 ou 3 ans, à partir de septembre

Rythme de l'alternance en 3 ans (entrée en 2nde) : 54 semaines au Centre, 87 semaines en entreprise, 15 semaines de congés payés

Rythme de l'alternance en 2 ans (entrée en 1^{ère}) : 40 semaines au Centre, 54 semaines en entreprise, 10 semaines de congés payés

Formation par apprentissage
Organisme de formation porteur de l'habilitation:
CFAAH Toulouse Auzeville
Certificateur: DRAAF Occitanie / SRFD - 09/19

Admission

- Préinscription sur notre site internet
- Etude du dossier scolaire, tests de positionnement et entretien de motivation

L'admission définitive est actée par la signature d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation de 2 ou 3 ans, selon les cas.

Les métiers visés

- Ouvrier qualifié en travaux paysagers
- Chef d'équipe

Les perspectives

Poursuite d'études

- BTS Aménagements Paysagers
- Certificat de Spécialisation Arrosage Intégré
- Certificat de Spécialisation Constructions Paysagères
- Certificat de Spécialisation Maintenance de Terrains de Sport et de Loisirs
- Certificat de Spécialisation Arboriste Elagueur

Evolution de carrière

- Conducteur de travaux paysagers
- Chef d'entreprise du paysage

Coût de la formation

Le coût de la formation par apprentissage est pris en charge par l'OPCO de branche ou par l'employeur.

Les modalités de rémunération

Votre rémunération est calculée en fonction de votre âge et de votre année de formation. Vous pouvez retrouver ces informations sur notre site Internet :

www.citesciencesvertes.educagri.fr





Le programme

Formation en présentiel - Cette formation a pour objectif d'acquérir des compétences et des connaissances générales, techniques et pratiques.

Enseignements techniques

- Connaissance des végétaux
- Travaux de mise en place et de maintenance d'infrastructures paysagères
- Travaux d'implantation et d'entretien de la végétation
- Etude de chantiers d'aménagement
- Dimensions écologique, sociale, économique et culturelle des travaux paysagers
- Organisation d'un chantier d'aménagement paysager
- Utilisation des agroéquipements

Enseignements généraux

- Mathématiques
- Expression française et communication
- EPS
- Culture scientifique et technologique
- Histoire - géographie
- Langue et culture étrangères
- Technologie Informatique et Multimédia
- Education Socio-culturelle

Modalités d'évaluation: 60% sous la forme de contrôle en cours de formation (CCF) et 40% en épreuves terminales

Organisation de la formation

Spécificités en termes d'organisation pédagogique

- Une équipe de formateurs diplômée et expérimentée dans leurs spécialités
- Des relations privilégiées avec les entreprises du secteur et les institutions

Spécificités en termes d'équipements

- Plus de 400 espèces végétales représentées dans l'enceinte de la Cité des Sciences Vertes
- Une Plateforme Paysage qui comprend notamment la gestion d'un Atelier par des formateurs techniques expérimentés et leurs apprenants
- Une dimension humaine préservée au cœur du complexe d'enseignement agricole : animation et entretien d'un foyer pour nos apprenants, un centre de documentation, des activités culturelles et associatives.



Charte d'accueil du public handicapé

Le Centre de formations a signé cette Charte auprès du Conseil Régional et de l'AGEFIPH. Ainsi nous nous engageons à recevoir toute personne sans discrimination et à mettre en place des temps d'accueil individualisés de manière à évaluer le plus en amont possible les besoins spécifiques pour suivre la formation envisagée.

- Nombre d'apprenants 22-23: 12
- Taux de réussite 22-23: 83%
- Taux de satisfaction 22-23: 83% (11 sur 12)
- Taux d'insertion: 61%
- Taux de poursuite d'études: 39%
- Taux de rupture : 8%



Centre de formation Toulouse-Auzeville - Cité des Sciences Vertes

BP 72647 - 2 route de Narbonne - 31326 CASTANET TOLOSAN Cedex

Tél. 05 61 00 99 80 - Fax : 05 61 00 39 78

cfa.toulouse@educagri.fr - www.citesciencesvertes.fr

